

CAHIER DES CHARGES ORGANISATION D'UNE COMPETITION

- CHAMPIONNAT REGIONAL DE VITESSE -



La compétition est une forme de pratique appréciée au sein des clubs FFME. À plusieurs égards, l'organisation de compétitions est bénéfique pour votre structure :

- Augmenter la visibilité du club
- Structurer le club
- Développer de nouvelles sources de financements
- Créer de l'émulation entre les adhérents
- Mobiliser et recruter de nouveaux bénévoles
- Federer les clubs

Ce document a pour objectif de rappeler les principales tâches liées à l'organisation d'un **championnat régional de vitesse**. Il n'est pas exhaustif et s'appuie sur les [règles d'organisation fédérales](#).

Sauf cas exceptionnel, **l'organisateur d'un championnat régional est un club affilié FFME en Occitanie**. La ligue est en **soutien** du club dans l'organisation de la compétition.

Si le club souhaite candidater pour l'organisation du championnat régional de vitesse, **il lui faudra remplir un formulaire de candidature en ligne, disponible en cliquant [ici](#)**.

[Les règles du jeu 2023-24](#) sont appliquées.

Le format de compétition proposé se veut attractif en proposant des **finale**s aux compétiteurs qui n'ont pas accès sur les compétitions nationales car le niveau est trop relevé.

L'aspect sportif de la compétition se veut rigoureux :

- en respectant des horaires et un programme réaliste
- en proposant une équipe de juges formés

Néanmoins, les enjeux relatifs aux championnats régionaux doivent permettre d'accueillir les compétiteurs avec bienveillance et convivialité sans "(se) mettre la pression". La réciprocité envers les compétiteurs, les parents et les coachs est également à promouvoir.

Les catégories concernées par le **classement final du championnat régional de vitesse** sont les **U16 (minimes), U18 (cadets), U20 (juniors), séniors et vétérans**.

Le Championnat régional est ouvert à tous les licenciés FFME d'Occitanie !!!

Pour participer aux compétitions officielles inscrites sur le calendrier fédéral, le compétiteur doit être titulaire :

- 1) Pour les majeurs (18 ans en cours de saison sportive et plus) :
 - a) D'une licence annuelle FFME associée, pour une première prise de licence, à un certificat médical d'aptitude à la pratique sportive de l'escalade en compétition ou,
 - b) D'une licence annuelle FFME associée, si le dernier certificat médical à moins de 3 ans, à un questionnaire de santé adulte pour lequel l'ensemble des réponses aux questions seront négatives.

2) Pour les mineurs :

- a) D'une licence annuelle FFME associée à un questionnaire de santé jeune pour lequel l'ensemble des réponses aux questions seront négatives.
- b) d'une autorisation parentale de prélèvement lié au contrôle antidopage et d'une autorisation parentale pour participer à une compétition (document disponible sur le site internet de la FFME).

o FORMAT DE COMPÉTITION

Ce championnat se déroule en 2 tours :

- La phase de qualification : Chaque concurrent peut faire une seule tentative dans chacune des voies
 - La phase finale : Se déroule en une série de tours, chacun consistant en un certain nombre de duels en élimination directe, le vainqueur d'un duel est qualifié pour le tour de finale suivant. Le nombre de tours et de duels dans chaque tour sera déterminé par le nombre de finalistes.
- ⇒ Dans le cas où la (ou les) voie(s) n'est (ou ne sont) pas celle(s) du record du monde IFSC (quelle que soit la hauteur), deux démonstrations de la (ou des) voie(s) sont réalisées par un ouvrier désigné par le Chef Ouvreur : la première à vitesse normale puis la seconde le plus rapidement possible.
- ⇒ Une période d'échauffement peut être organisée. Dans ce cas les concurrents ont le droit d'effectuer un essai dans une ou les 2 voies

Pour plus de précisions concernant le format de la compétition vous pouvez consulter le règlement fédéral sur ce [lien](#).

o INSCRIPTION DE LA COMPÉTITION AU CALENDRIER / MISE EN LIGNE DES RÉSULTATS

- L'organisateur inscrit la compétition au calendrier fédéral
- Vous trouverez le mode d'emploi pour la création d'une compétition en cliquant [ici](#).
 - ⇒ *La ligue peut vous aider à inscrire la compétition en ligne.*
 - ⇒ *Une fois que vous vous êtes connecté sur Mycompet pour la première fois (avec vos identifiants intranet), si la fonction "Nouvelle compétition" n'apparaît pas, il vous faut demander un profil "organisateur de compétition" à l'adresse suivante: f.leonardon@ffme.fr*
 - ⇒ *IMPORTANT : le nom de la compétition en ligne doit être renseigné de la façon suivante : « Championnat régional de vitesse 23/24– Occitanie »*
- Le programme est défini par l'organisateur, validé par le Président de Jury et le chef ouvrier, et publié en ligne
- L'organisateur doit désigner un contact pour traiter les demandes des inscrits
- Contrairement à ClassCimes, Mycompet permet de limiter le nombre d'inscrits par catégorie pour la compétition. Pour cela aller dans "paramétrage administratif" puis "contraintes qualificatives", il faut choisir la structure et rentrer le quota max qui s'applique pour chaque catégorie.

- Tarif recommandé : entre 5 et 15 € (+20€ supplémentaire pour les licences hors club)
- Date limite d'inscription : 10 jours avant la compétition pour permettre aux ouvriers de travailler en connaissance des effectifs et du niveau des grimpeurs. Cela doit également permettre au gestionnaire de résultats de préparer les listes de pointage, et fiche navette des compétiteurs.
 - ⇒ ***Il est à noter que le club organisateur inscrit ses propres compétiteurs sur le site en ligne de la compétition.***

○ OUVERTURE DE LA COMPÉTITION

L'équipe est composée d'un chef ouvrier, d'ouvriers (détenteurs du diplôme d'ouvrier de compétition N1 ou N2) et potentiellement de stagiaires FFME (1 ouvrier stagiaire et 1 chef ouvrier stagiaire maximum par compétition).

Le chef ouvrier est nommé par la commission compétition de la ligue Occitanie FFME.

Les ouvriers sont présents pendant le(s) jour(s) de compétition.

Chaque ouvrier apporte son propre matériel d'ouverture (visseuse et embouts, clés allen, baudrier, magnésie, brosses, casque)

○ RÉOUVERTURE

Si nécessaire, la réouverture est à la charge du club, et peut être effectuée par des ouvriers de club bénévoles.

○ RÉSERVATIONS ET INSTALLATIONS

- Mise à disposition du mur d'escalade pour l'ouverture et le déroulement de la compétition
- **Une connexion internet stable est indispensable pour l'utilisation du logiciel de gestion des compétitions (Mycompet). Un réseau Wifi dans l'idéal, ou clé 4G au minimum.**
- Bureau des juges (gestion des résultats, briefings des juges, gestion des litiges...)
- Pan d'échauffement : montage à prévoir si nécessaire
- Zone d'affichage des résultats / panneau affichage
- Tables et chaises (bureau des juges, juges en pied de voie, spectateurs, restauration, etc...)
- 1 nacelle à prévoir (optionnelle)

- Gestion du public et zone de compétition délimitée (barrières)
- Zone identifiée pour les ouvreurs lors de la compétition (en cas d'appel pour information et incident technique au pied du mur)

o MATÉRIEL

Ligue FFME Occitanie	Club
<ul style="list-style-type: none"> ● Oriflammes ffme ● tours de cou pour les juges/staff/coach ● Matériel de gestion des résultats (tablettes) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Matériel hifi : sono, enceintes + micro ● Podium ● Tables et chaises (nbre à définir) ● Lots (pour les 3 premiers de chaque catégories) ● Banderoles partenaires & panneau sponsor ● Un massicot (découpe des dossards) ● Dossards, feuilles compétiteurs, stylos ● Quincaillerie ouverture ● Médailles, trophées

o ORGANISATION HUMAINE AU SEIN DU CLUB

Il est à noter que la liste des tâches n'est pas exhaustive et qu'un travail d'organisation doit être effectué en amont des journées de compétition.

Accueil des compétiteurs : pointage et attribution des dossards + feuille compétiteur. **1 personne par catégorie**. Inscription des entraîneurs. Les dossards et feuilles de juges et compétiteurs sont en place sur les tables d'accueil dès le vendredi soir.

Président de jury (PDJ): il/elle est nommé(e) par la commission compétition.

Juges / Chronométreur : Nombre de juge à **définir** avec le PDJ. Formation à programmer si nécessaire.

10 jours avant le début de la compétition, le Président De Jury dispose des juges inscrits en ligne ainsi que les juges fournis par le club organisateur. Dès lors, le Président de Jury constitue comme il le souhaite son équipe. **La ligue** peut lancer un appel aux juges de la région si nécessaire.

La restauration de ces juges et assureurs pendant la compétition seront pris en charge par le club.

Secrétariat sportif (Gestion des résultats avec Mycompet): **1 ou 2 personnes** en charge du secrétariat sportif. Il est préférable que ces personnes connaissent le logiciel Mycompet. Mode d'emploi du logiciel et serveur test disponible sur cette [page](#).

Responsable Mycompet (paramétrage): **1 personne**, plutôt à l'aise avec l'informatique. La compétition doit être paramétrée sur le logiciel de gestion des résultats, Mycompet, en amont de la compétition. Cette personne peut être formée par un des membres de la commission compétition. Mode d'emploi du logiciel et serveur test disponible sur cette [page](#).

Speaker : membre du club ou pro (en option)

Sono : avec un micro pour le PDJ, et en option un Dj ou playlist à prévoir avec une personne référente

Divers logistique : installation podium, installation du panneau d'affichage, préparation lots/médailles, installation rangement banderoles/oriflammes.

Mise en place des tables et chaises vendredi, montage du pan d'échauffement (si nécessaire), nettoyage et poubelles.

o EXEMPLE DE PROGRAMME

Le programme est établi conjointement entre le club, le PDJ, et le chef ouvreur en considérant :

- Le nombre de compétiteurs
- La configuration de la SAE

<p>Catégories U16-U18-U20</p> <p>Pointage: 11h - 11h45</p> <p>Briefing : 11h45 - 12h</p> <p>Echauffement: 12h - 12h45</p> <p>Qualifs: 13h - 13h45</p> <p>Finales : 15h15 - 16h</p> <p>Podium: 17h</p>	<p>Catégories Seniors - Vétérans</p> <p>Pointage: 13h15 - 13h45</p> <p>Briefing : 13h45 - 14h</p> <p>Echauffement: 14h - 14h15</p> <p>Qualifs: 14h30 - 15h</p> <p>Finales : 16h15 - 16h30</p> <p>Podium: 17h</p>
---	--

⇒ Le programme doit permettre aux surclassés de faire la compétition en jeune **et** en sénior

o BUVETTE

La buvette est traitée et gérée par le club.

Le club prend en charge les repas des bénévoles (juges, informatiques, assureurs...) et des ouvreurs pendant toute la durée de la compétition.

o INVITATION des OFFICIELS

Le club se charge d'inviter les élus municipaux, communauté de communes, conseillers généraux.
De même pour la presse locale

o SPECTATEURS / COACHS

La gestion des spectateurs est **primordiale** pour le bon déroulement de la compétition. Elle est plus ou moins complexe selon la configuration de la salle, et l'enjeu qui en découle est la sécurité des grimpeurs et des spectateurs. Les accompagnants des compétiteurs (coachs ou parents) seront souvent prêts à tout pour être au plus près de leur grimpeur.

Dans tous les cas, un périmètre de sécurité (environ du pied de la voie/du bloc jusqu'à la table du juge) doit être bien délimité pour assurer la sécurité de tous.

Le dispositif de gestion des spectateurs (zones dédiées, accès, flux...) doit être établi par l'organisateur et validé par le PDJ.

o PARTENAIRES / STANDS

Le club sollicite ses partenaires habituels pour récompenser les podiums. Selon les possibilités, il est possible de proposer la mise en place de stands partenaires dans l'enceinte de la SAE. Les emplacements sont généralement délivrés en échange de lots ou d'une contrepartie financière.

o COMMUNICATION

La ligue se charge de concevoir une affiche pour les championnats régionaux, à laquelle le club pourra ajouter les logos de ces partenaires locaux.

Le site internet de la ligue répertorie les compétitions régionales ainsi que leurs fonctionnements. Ces infos sont relayées sur les réseaux sociaux.

La ligue diffuse le calendrier des compétitions régionales directement aux clubs et Comités Territoriaux de la région ainsi qu'à l'ensemble des licenciés.

o CONDITIONS GÉNÉRALES

La Ligue et le COL s'engagent sans restriction à respecter l'ensemble des règlements de la FFME.

Les règlements sportifs ainsi que les règlements d'organisation relatifs aux compétitions d'escalade sont disponibles à l'adresse suivante :

<https://www.ffme.fr/escalade/competition/textes-et-reglements-competitions-escalade/>

o BUDGET TYPE – ORGANISATION (Club)

CHARGES		RECETTES	
Equipe d'ouverture (frais et rémunération)	...	Inscriptions	...
Aménagement de la salle (son, lumières) accueil du public	...	Subvention collectivités (commune, communauté de communes, département, région...)	...
Location nacelle(s)	...	Vente buvette	...
Déplacement, hébergement, et indemnité du PDJ	Ligue	Partenariat privé	...
Consommables et petit matériel (medailles, papier, dossards, cartouches d'encre, stylos, etc...)	...		
Quincaillerie ouverture	...		
Matériel buvette + matières premières	...		
Restauration des officiels (jours de compétition)	...		
Total des charges		Total des recettes	

Afin de faciliter le transit des flux financiers, nous vous invitons aussi à créer votre compte **Lemonway**.

La procédure est la suivante :

Un des administrateurs du club se connecte sur **Myffme**

1. Cliquer en haut à droite sur espace fédéral :
2. Cliquer à gauche sur "gestion comptabilité" :
3. Cliquer en bas à droite sur "Vérification KYC" :
4. Remplir les champs
5. Fournir les documents demandés.



o **APPORT DE LA LIGUE OCCITANIE**

Voici la contribution de la commission compétition de la ligue Occitanie dans l'organisation du championnat régional :

o **Accompagnement**

- o Dès la phase de candidature pour l'organisation du championnat régional de vitesse
- o Dans le choix de la date
- o Pour l'inscription de la compétition au calendrier fédéral
- o Dans la définition du programme de la compétition
- o Pour la mise en ligne des résultats sur le site ffme.fr
- o Pour la nomination d'un président de jury officiel pour l'épreuve
- o Mobilisation de la communauté des juges d'Occitanie pour votre compétition

o **Formation** éventuelle à programmer :

- o Formation de juge
- o Formation à la gestion du logiciel de résultat. (Mycompet)
- o Ouvreur de club/ de compétition à programmer postérieurement à la compétition.

o **Visibilité**

- o Sur le site internet de la ligue et ses réseaux sociaux.
- o Visuel : création d'une affiche pour le championnat régional de vitesse à laquelle le club pourra ajouter les logos de ces partenaires locaux.
- o La ligue informe par mail les clubs et Comités Territoriaux de la région + tous les licenciés de la région.

o **Mise à disposition de matériel :**

- o Oriflammes ffme
- o tours de cou pour les juges/staff/coach
- o Matériel de gestion des résultats (tablettes)

o RETROPLANNING (liste non exhaustive)

Taches à réaliser	Timing
<input type="checkbox"/> Demandes de soutien aux collectivités (Commune, Communauté de communes, département, etc...)	Le + tôt possible
<input type="checkbox"/> Demande de réservation de la SAE à la collectivité concernée	Le + tôt possible
<input type="checkbox"/> Demande de mise à disposition de matériel à la mairie (tables, chaises, sono, tente 3x3, conteneurs poubelles, barrières, grilles d'affichage...)	Au moins 3 mois avant
<input type="checkbox"/> Recherche de partenaires privés et de lots pour les podiums	Au moins 3 mois avant
<input type="checkbox"/> Définition d'une date de formation de juge si nécessaire en accord avec la ligue	Au moins 3 mois avant
<input type="checkbox"/> Contacter la presse locale	Au moins 3 mois avant
<input type="checkbox"/> Demande du profil « organisateur de compétition » pour l'inscription en ligne de la compétition si besoin	Au moins 2 mois avant
<input type="checkbox"/> Nommer le Chef ouvrier	Au moins 2 mois avant
<input type="checkbox"/> Inscription en ligne de la compétition	Au moins 2 mois avant
<input type="checkbox"/> Annonce et recherche de juges et bénévoles logistiques	Au moins 2 mois avant
<input type="checkbox"/> Réservation de l'hébergement pour le PDJ et les ouvriers	Au moins 1 mois avant
<input type="checkbox"/> Définition du programme de la compétition (entre le PDJ, le chef ouvrier, et le COL). A renseigner sur le site de la compétition (ffme.fr)	Au moins 1 mois avant
<input type="checkbox"/> Invitation des élus, et des partenaires pour la remise des prix (Maire, Président de comcom, département, etc...)	Au moins 1 mois avant
<input type="checkbox"/> Le cas échéant, demande de dérogation, adressée au maire, d'ouverture d'un débit de boissons dans les installations sportives (Article D3335-16 alinéa 3 du code de la santé publique)	Au moins 15 jours avant
<input type="checkbox"/> Déclaration à la SACEM (délégation régionale) de la manifestation au cours de laquelle de la musique est diffusée.	Au moins 15 jours avant
<input type="checkbox"/> Conception de la signalétique pour flécher les endroits clés (vestiaires, toilettes, buvette, juges, Panneau d'affichage...)	J-10
<input type="checkbox"/> Démontage du mur + lavage des prises	J-10
<input type="checkbox"/> Montage du pan d'échauffement (si nécessaire)	J-10
<input type="checkbox"/> Ouverture des voies pour la compétition	J-7
<input type="checkbox"/> Achats pour la buvette	J-2
<input type="checkbox"/> Préparation des lots par catégorie	J-2
<input type="checkbox"/> Mise en place de la salle (meublier, accueil, buvette, signalétique, sono, affichage, banderoles, matériel informatique, etc...)	J-1
<input type="checkbox"/> COMPÉTITION	Jour J
<input type="checkbox"/> Envoi des résultats à la FFME (via le PDJ)	Jour J
<input type="checkbox"/> Remontage du mur	Post-compétition
<input type="checkbox"/> Remerciements aux partenaires et aux collectivités	Post-compétition
<input type="checkbox"/> Paiement des factures et bilan financier	Post-compétition